AMNESTY INTERNATIONAL

PÉTITION

AIDEZ-NOUS À FAIRE SORTIR MAGAI DU QUARTIER DES CONDAMNÉS À MORT

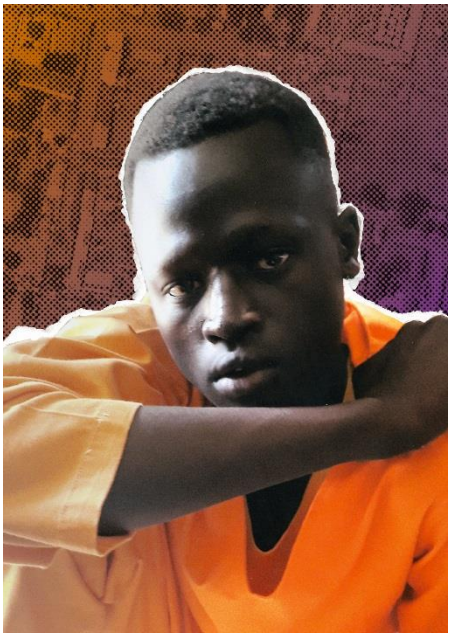

Magai Matiop Ngong n'avait que 15 ans quand il a été condamné à mort au Soudan du Sud.

Avant que sa vie ne change pour toujours, Magai aimait courir et les chants de gospel. Il était scolarisé dans un établissement d'enseignement secondaire et avait pour projet d'aider les gens quand il serait adulte. Aujourd'hui, Magai est en prison et vit chaque jour dans la peur d'être exécuté pour des faits qui se sont déroulés quand il avait 15 ans.

D'après le témoignage qu'il a donné au tribunal, Magai a tiré en direction du sol avec le pistolet de son père pour intimider son cousin qui essayait de l'empêcher de se battre avec un autre garçon du quartier. La balle a ricoché et a touché son cousin, qui est ensuite mort à l'hôpital. Magai a été jugé pour meurtre, sans être assisté d'un avocat. Il a été déclaré coupable et condamné à mort.

Nos recherches montrent que la peine de mort est utilisée de manière disproportionnée contre des personnes pauvres et défavorisées. Aux termes tant du droit sud-soudanais que du droit international, il est illégal de condamner à mort un enfant.

L'année dernière, Magai a enfin pu être assisté d'un avocat, qui l'a aidé à déposer un recours. Il a une chance de changer les choses.

Signez la pétition et demandez au gouvernement de commuer la condamnation à mort de Magai et de cesser d'avoir recours à la peine de mort contre des enfants.

NOM ET PRÉNOM	E-MAIL (Si vous souhaitez recevoir des informations par email sur nos actions)	GSM (Pétition SMS d'AIL, 2 sms reçus pour 3€ par mois*)

* Seuls vos nom et prénom seront remis aux autorités. Votre adresse email sera utilisée pour vous informer d'autres actions d'Amnesty International Luxembourg. Vos données personnelles ne seront pas transmises à des tiers.

***PÉTITION SMS : VOTRE PORTABLE PEUT SAUVER DES VIES !**

Avec l'aide de votre portable, vous pouvez faire une différence en agissant pour des individus en danger partout dans le monde :
Abonnez-vous à notre pétition SMS et aidez-nous à sauver des vies !
Qu'est-ce que je reçois ? -> Deux sms par mois.
Que dois-je faire ? -> Répondre par OUI aux sms.
Qu'est-ce que ça coûte ? -> Seulement trois euro par mois. 1,50€ par sms seront déduits automatiquement de votre facture, dont 0,90€ reviennent à Amnesty International Luxembourg. Les autres 0,60€ permettent de financer ce service.
Les noms des personnes qui répondent à notre pétition sms sont ajoutés à la pétition que nous envoyons, accompagnée d'une lettre aux autorités compétentes.
Pour arrêter -> Envoyez simplement **AMNESTY STOP au 67777.**